

Remarques sur le projet de plateforme logistique de Parcolog à Beaugency

A l'attention du Commissaire Enquêteur

1) Décisions législatives

Lors de la réunion publique concernant le projet de construction d'une plateforme logistique à Beaugency, Monsieur Yves Froissard, élu, adjoint au Maire au conseil municipal, a précisé (sans en donner le motif) que la construction d'une telle plateforme serait **interdite dès 2023 !**

Comment la municipalité peut-elle envisager d'accorder un **Permis de Construire** dans cette période préliminaire à l'adoption de cette législation ?

*Cette démarche paraît pour le moins **abusive** !*

2) Projet source d'emplois ?

Les analyses évoquées lors de la réunion publique mettent en évidence que la grande majorité de chercheurs d'emplois sont des chercheuses d'emploi de 25 à 59 ans, le type d'emplois hypothétiques que pourrait proposer cette plateforme sont dures, demandent de porter des charges lourdes et donc, en aucune façon adaptés au besoins des chercheuses d'emploi de la ville et de ses environs.

Sur ce point il a été précisé aussi, pendant la réunion publique, qu'à Meung sur Loire, ville proche de Beaugency, un tel projet ne trouvait pas de candidats, même à Beaugency !

Imaginons maintenant cette plateforme construite et que les entreprises de logistiques présentes ne trouvent pas de candidats à leurs offres... **Quel gâchis !**

- Quelle sera alors l'alternative ? Une future friche industrielle ?

3) Modèle d'évolution de ville du XXIème siècle

Une personne lors de la réunion publique a informé que la ville d'**Orléans, mégapole, refusait** depuis plusieurs années ce type d'installations.

- La municipalité a-t-elle enquêté sur les raisons de ce refus ?

- Quelles sont ces raisons ?

- Sont-elles applicables à une petite ville comme Beaugency ?

La Ré-industrialisation ?

Oui ! Mais sur un modèle qui prenne en compte les **effets catastrophiques** révélés par la **crise sanitaire**.

Nous ne voulons pas être complices du système mondialiste qui fait voyager les marchandises d'un bout à l'autre de la planète, du continent, du pays...

Nous voulons une **ré-industrialisation « douce »** qui ne favorise que des entreprises d'échelle raisonnable par rapport à l'échelle de notre ville et qui produisent des biens nécessaires de proximité ou maximum à l'échelle de la région ou du pays, avec un

principe de transport durable comme le **ferroviaire**, disponible à Beaugency, et **Non des camions** .

4) Béton

Est-il raisonnable de rajouter des surfaces importantes de **béton** dans une ville qui a montré sa **grande vulnérabilité** lors d'orages violents ces dernières années et derniers mois ? Pour mémoire, un nombre important de maisons balgentiennes ont eu leur cave ou leur rez-de-chaussée inondés en juin 2022 ?

La surface de béton supplémentaire prévue dans ce projet ne fera qu'**aggraver** cette **situation déjà très préoccupante**.

- La municipalité, Monsieur le maire ont-ils prévu des mesures qui puissent résoudre cette question ?
- Le porteur de projet a-t-il prévu des mesures pour palier à ce problème ?

4 bis) Autre préoccupation liée au béton

Couvrir des surfaces de cette importance qui sont potentiellement des surfaces agricoles condamne irrévocablement la possibilité de développer une **agriculture de proximité**, démarche qui nous est apparue indispensable pendant la pandémie...

- La municipalité peut-elle générer des terres agricoles complémentaires ? Lesquelles ?
- Le porteur de projet peut-il générer des terres agricoles ?

5) Pollutions atmosphériques et sonores

La ville est traversée par une nationale déjà extrêmement encombrée à certaines heures de la journée par des voitures, des cars et des camions de plus en plus nombreux (*CF les minutes de la réunion publique*). L'accroissement très important du nombre des camions qui circuleront jour et nuit provoquera une **augmentation importante de CO2** dans l'atmosphère et des **nuisances sonores non moins graves** pour tous les riverains et les habitants dans le périmètre touché par le passage des camions.

- Quelles sont les **mesures prévues** par la municipalité pour palier à ces **pollutions** ?
- Quelles sont les mesures projetées par le porteur de projet pour palier à ces **pollutions**?

6) Sécurité, Qualité de vie, mobilités « dures » ou douces ?

- J'habite dans le quartier des Marais et pour des raisons, entre autres éthiques, je n'ai pas de voiture, je ne me déplace qu'à pieds, en vélo et en train pour les grandes distances.

Actuellement, quand je vais en centre-ville à pieds ou à vélo, il m'arrive à certaines heures d'attendre 5 mn pour réussir à traverser la nationale, les camions étant les véhicules qui roulent le plus vite et ne s'arrêtent jamais aux passages « cloutés ».

- Des collégiens, lycéens et travailleurs habitants de Beaugency ou dans les communes limitrophes (comme Messas), circulant à vélo, empruntent quotidiennement la nationale ou la traversent.

Le projet de plateforme prévu ne ferait qu'**aggraver** de façon **catastrophique** cette situation déjà **très insécurisante**.

- Comment le porteur de projet prévoit-t-il d'assurer la **sécurité des piétons et des cyclistes** face à une augmentation importante de camions ?
- Comment la municipalité envisage-t-elle la sécurité de ses administrés en prévoyant d'augmenter le nombre de camions au quotidien ?

7) Réunion publique

- Pourquoi la réunion publique obligatoire dans un tel projet a-t-elle été programmée si tardivement au regard de l'avancement du projet ?
- Cette réunion a montré qu'un grand nombre de personnes habitantes de Beaugency ayant des compétences pointues pouvaient apporter des remarques et des propositions alternatives très favorables au développement de la ville adaptées à notre époque et à ses besoins réels.
- Pourquoi la municipalité ne prend-t-elle pas en compte ce vivier créatif pour élaborer un projet de développement harmonieux et durable ?

8) Pour conclure

Au delà des remarques d'une balgencienne ordinaire, citons **l'Agenda 2030**, adopté en 2015 par **193 pays de l'ONU**, dont la **France**, qui annonce :

17 Objectifs de Développement Durable.

Pour mémoire, citons quelques-uns de ces **Objectifs** :

- 3 - Bonne santé et bien être**
- 8 - Travail décent et croissance économique**
- 9 - Industrie, innovation et infrastructure**
- 11 - Ville et communauté durable**
- 12 - Consommation et protection responsable**

- La municipalité a-t-elle pris en compte ces **Objectifs** ?
- Peut-elle assurer que le projet y **réponde de façon satisfaisante** ?
- Le porteur de projet a-t-il donné des réponses satisfaisantes face à ces **Objectifs** ?

Il apparaît que le projet de plateforme logistique à Beaugency ne répond pas aux **Objectifs de développement durable de l'agenda 2030** !

Fait à Beaugency le 27 juin 2022

Isabelle Jarreau

habitante de Beaugency

06 60 73 99 64